

Règlement jeu «Opération Cocooning 2 »

Article 1er : Société organisatrice.

Centre E. Leclerc de Dammarie-lès-Lys dont la raison sociale est DAM'DIS Société par actions simplifiées au capital de 1 097 840,00 Euros.

Immatriculation au RCS de Melun sous le numéro : 451 856 678

sise au 544 rue André Ampère Centre commercial CHAMLYS 77190 Dammarie-lès-Lys

Article 2 : Participants.

Le jeu s'adresse à toute personne physique majeure souhaitant participer au jeu « Opération Cocooning 2 » disponible du Lundi 26 Octobre 2020 à 14h au Samedi 31 Octobre à 20h00.

La participation se fait uniquement **sur bulletin de participation** remis au client lors d'un achat de 20 € ou plus des produits du textile dans le rayon textile de l'hypermarché E. Leclerc de Dammarie-lès-Lys.

Article 3 : Mécanique du jeu.

La participation au jeu se fait du Lundi 26 Octobre 2020 à 14h au Samedi 31 Octobre à 20h00.

Les participants doivent s'inscrire au jeu-concours en remplissant le formulaire d'inscription remis lors du passage en caisse après un achat de 20€ ou plus dans le rayon textile. Un seul gagnant sera désigné. L'annonce du gagnant sera affichée le lundi 2 Novembre 2020 à partir de 14h sur la page Facebook et à l'accueil du magasin. Le gagnant sera également contacté par mail ou par téléphone.

Pour valider cette victoire, le gagnant devra se présenter à l'accueil du magasin entre le 2 et le 7 Novembre 2020 avec sa pièce d'identité.

En cas de non-conformité ou de non présentation dans les délais impartis, le gain sera définitivement perdu pour la personne et un second tirage au sort aura lieu le 9 Novembre à 14h.

L'organisateur du jeu se réserve le droit de poursuivre toute tentative de fraude.

Article 4 : Description du lot.

Le gagnant remporte un lot de chaussons de la marque « Isotoner ».

Article 5 : Remise des lots et communication du nom du gagnant.

L'annonce du nom du gagnant sera énoncée le Lundi 2 Novembre 2020 à partir de 14h sur la page Facebook ainsi que par téléphone ou mail.

Pour valider cette victoire, le gagnant devra se présenter entre le Lundi 2 et le Samedi 7 Novembre 2020 à l'accueil du magasin avec une pièce d'identité.

En cas de second tirage, le nouveau gagnant devra se présenter au plus tard le Samedi 14 Novembre 2020 à 20h.

Si ce nouveau gagnant ne se présente pas au plus tard le Samedi 14 Novembre 2020 à 20h avec sa pièce d'identité, le lot sera définitivement perdu.

Article 6 : Modalité de la participation.

Pour pouvoir participer au jeu, il est obligatoire de s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription remis en caisse (sur le ticket de caisse) à partir d'un minimum d'achat de 20€ dans le rayon textile de l'hypermarché.

Article 7 : Données personnelles.

Les informations recueillies pour participer au jeu font l'objet d'un traitement, dont le responsable est **Le centre E. Leclerc de Dammarie-lès-Lys** dont le siège social se situe au **544, rue Ampère 77190 Dammarie-lès-Lys** et le numéro de SIREN est **451 856 678**.

Les données des participants sont collectées aux fins de la gestion de leur participation au jeu : prise en compte de la participation, détermination du gagnant et acheminement du lot. Cette collecte est fondée sur l'intérêt légitime du **centre E. Leclerc de Dammarie-lès-Lys**. Les données sont destinées dans la limite de leurs attributions au **centre E. Leclerc de Dammarie-lès-Lys**.

Les données des participants sont conservées **jusqu'à six mois après la fin du jeu concours**. S'agissant du gagnant, les données sont conservées jusqu'à **trois mois** après la remise du lot. Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez de droits (d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, etc.) sur les données personnelles vous concernant. Pour en savoir plus, vous pouvez visiter le site de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant **Océanne CHADLI** par courrier accompagné d'une copie de votre pièce d'identité à l'adresse suivante : **Centre E. Leclerc de Dammarie- lès-Lys – Océanne CHADLI – 544 rue Ampère 77190 Dammarie- lès-Lys**.

En cas de réclamation, vous pouvez saisir l'autorité de contrôle, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), située 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris.

Le jeu est organisé sur la page Facebook du magasin E. Leclerc de Dammarie-lès-Lys. Les données du site Facebook ne nous appartiennent pas. **LE JEU N'EST NI ORGANISÉ NI PARRAINÉ PAR FACEBOOK.**

Article 8 : Litige et droit applicable.

Le jeu est soumis au droit français selon l'interprétation donnée par les juridictions françaises.

Article 9 : Responsabilité et force majeure.

Le jeu peut être à tout moment annulé ou suspendu en cas de fraude, notamment informatique ou force majeure : fermeture du magasin, panne des réseaux sociaux et / ou informatiques.